
Récépissé de déclaration d'association

Numéro d'inventaire : 1988.00199.1

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1927

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille dactylographiée.

Mesures : hauteur : 27 cm ; largeur : 20,8 cm

Notes : Récépissé de la déclaration en association du Bureau Français d'Éducation, le 23 septembre 1937.

Mots-clés : Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)

Élément parent : 1988.00199

Préfecture de Police

C O P I E

République Française

3^{ème} Division
5^{ème} Bureau

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

(Loi du 1^{er} Juillet 1901 - Art.5)

PREVOYANCE SOCIALE

N° 165.595

Comm. de Police
du Val-de-Grâce
n° 1860

A la date du 23 Septembre 1927

Timbre de dimension

3 fr. 60

M. Paul FAUCHER, Président

demeurant à Paris

rue de l'Arbalète, 16

a effectué la déclaration d'une association
portant la dénomination de

BUREAU FRANCAIS D'EDUCATION

et dont le siège social est fixé à PARIS

rue Denfert-Rochereau, 77

Il a déposé à l'appui de cette déclaration:

- 1° Deux exemplaires des statuts de l'association
- 2° La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association,
- 3° un registre.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police:
Le Secrétaire général délégué:
Signé: illisible.